

# AVIS PUBLIC



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou portant  
sur l'adoption du budget de l'exercice financier de l'année 2018 et sur  
le programme triennal d'immobilisations  
pour les années 2018-2019-2020**

**AVIS PUBLIC** est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), qu'une séance extraordinaire sera tenue le 5 décembre 2017 à 19 30 h, dans la salle réservée aux séances du conseil située au 7800 du boulevard Métropolitain, au cours de laquelle les délibérations du conseil d'arrondissement et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier de l'année 2018 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 28 novembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement  
Jennifer Poirier